

Souveraineté La Solution inc.

Nationalisons nos chemins de fer



Comme le gouvernement du Québec l'a fait pour son Hydro, nationalisons nos chemins de fer, notre sécurité l'exige.

Un peu d'histoire

En 1932, lors de la création du train CN, Ottawa achetait des trains dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta et Ottawa divisa le coût de son acquisition au pro rata des populations incluant celle du Québec. Cette dernière a payé la majorité de ce chemin de fer, soit plus \$58 millions et plus de \$11.8 millions pour les trois régions, car celle-ci était cinq fois plus peuplée que les trois régions réunies et Québec ne l'avait pas construit.

Le Canada, colonie britannique, représenté par sa capitale Ottawa, fait partie de l'association du Commonwealth propriété de l'Angleterre. Cette dernière impose des redevances en pourcentage sur: permis de pêche, permis de chasse, exploitation mini re, hydrocarbure, Hydro Québec, papetière, tourbière, etc., pour avoir exploité les terres de la Couronne Britannique; ceci pour toutes ses colonies: Canada, Australie, Jamaïque, pour en nommer que quelques unes.

Le Canada détient des juridictions. Au Québec les ponts qui enjambent le fleuve St-Laurent, le port de Montréal, certains quais, les Plaines d'Abraham, la voie maritime du St-Laurent, le lac Champlain, les chemins de fer et j'en passe; sont de juridiction fédérale.

Avec ces juridictions le fédéral contrôle tout ce qui est important dans la colonie (Canada), même la sécurité de ses sujets: le pont Champlain, le Québec devrait le faire construire au plus tôt à sa manière, ses termes, et ses frais. Le fédéral détient de l'argent des québécois, il dit qu'il va défrayer un pourcentage du coût, advenant que dans un délai respectable, pas plus d'un an après sa réouverture que 100% de cette somme soit injecté par Québec dans le système de santé.

Le pire c'est que l'Angleterre a le droit de vie ou de mort sur ses sujets dans ses colonies et le Québec, dans le Canada, n'y échappe pas. On se rappellera du vote contre la participation à la guerre de 1914-18 et le refus de la conscription de 1939-45 qui a mené en prison le maire de Montréal.

Solution

Nationalisons nos trains et que le tout soit totalement sous la juridiction du ministère des transports du Québec, louons nos chemins de fer aux compagnies (CN, CP, etc.), sécurisons nos voies ferrées et faisons nos propres règlements.

Pour mettre un frein définitif au gaspillage de temps et d'énergie, au saupoudrage de notre argent que nous avons envoyé au fédéral, soit plus de \$45 milliards en impôts et que nous l'avons laissé se servir allègrement dans nos poches, pour plus de \$35 milliards en ponts d'impôts annuellement, nous endetter, faire les choux gras des autres régions du Canada, car il détient des juridictions sur tout. La solution finale serait un vote dans notre Assemblée Nationale pour que le Québec devienne un pays et que ses représentants fassent le serment de fidélité au peuple québécois.

